

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band: 28 (1940)
Heft: 575

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: M.-L.P. / Naville, Hélène / H.G.-P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mariées, elles se font une joie d'accompagner leur mari au café, et tiennent résolument tête aux buveurs. D'autres, restées seules dans la vie, ou épousées d'un homme sobre, boivent en cachette, parfois avec la complicité d'un épicière complaisant, qui inscrit « macaronis » sur le carnet au lieu de « malaga ». Je crois que, pour la jeune génération, cette cause d'acoolisation, l'entraînement de l'exemple, est plus importante que les chagrins ou la mauvaise conduite du mari.

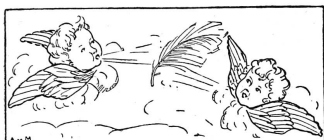
Sur 50 cas d'alcoolisme féminin qu'a étudiés M^{lle} Jotterand en les suivant au dispensaire anti-alcoolique genevois, il y en a 27 dans lesquels elle a trouvé l'ascendance alcoolique. Nous n'oserions parler d'hérédité, problème encore débattu ; il suffit, du reste, d'observer que, dans une famille où l'un des parents et parfois les deux sont alcooliques, l'éducation des enfants est irrémédiablement compromise, et ils sont les victimes désignées des habitudes alcooliques courantes.

(A suivre) R. HERCOLD.

Les jeunes citoyennes bernoises

A l'occasion de la fête nationale du 1^{er} août, les jeunes Bernoises ayant atteint leur majorité ont reçu pour la première fois, en même temps que les jeunes citoyens, un certificat de citoyenne. Ainsi la collaboration des femmes dans l'Etat, naguère considérée comme indésirable, est consacrée par un document officiel. Puisse ce certificat grandement apprécié ouvrir la voie à d'autres tâches, à d'autres devoirs que les Bernoises accompliront avec joie et qui les conduiront à l'égalité politique qui est si nécessaire pour pouvoir travailler avec plus d'efficacité au bien public.

S. F.



DE-CI, DE-LÀ

Une vestale japonaise.

Dans la petite île de Shikine, au centre d'une région dangereuse d'éclairs et de récifs, vit solitaire une vieille femme de 85 ans, qui, depuis plus de trente ans, entretient la flamme d'un petit phare primitif qu'elle a construit elle-même à la pointe de l'île.

Son histoire est étrange et émouvante. Il y a bien des années de cela, elle perdit à la fois par un accident son mari et ses enfants, et, désespérée, vint se réfugier dans cette île, alors inhabitée, qu'elle travailla à défricher, en compagnie de quelques colons. Une nuit d'orage, alors que, dévorée par le chagrin, elle ne pouvait dormir, elle songea aux marins en danger sur mer, et, par une brusque impulsion, alluma une lanterne que, pendant de longues heures, elle tint à bout de bras au sommet de l'île. Or, le lendemain, quand le jour se leva, elle vit deux bateaux, calmement ancrés dans le petit port de l'île, dont l'équipage certainement lui avait dû la vie. Ce fut une révélation : pierre après pierre, elle construisit un chemin sur la falaise, et, pierre après pierre, elle y édifia un minuscule phare qui n'a pas plus de huit pieds de haut, où chaque nuit elle allume une

lanterne, dont l'huile de poisson lui est joyeusement fournie par les pêcheurs... Ce phare est le seul qui ne relève pas de l'Administration impériale du Japon.

Faut-il s'étonner si les marins et les pêcheurs de la région ont tous surnommé cette vieille femme « la Mère » ?

Pour les philatélistes.

Les Etats-Unis viennent d'admettre, dans la série des timbres-poste dite des « Américains célèbres », une vignette de Frances Willard, dont l'action antialcoolique et féministe fut si grande. La première femme à figurer dans cette série a été la célèbre suffragiste Susan Anthony.

Il est assez rare qu'en dehors des princesses régnantes, les timbres-poste reproduisent des figures de femmes. Rappelons à ce sujet la série de timbres émise par l'Alliance Internationale, lors de son Congrès d'Istanbul, qui comportait les portraits des femmes lauréates du prix Nobel.

Sus au travail féminin!!

(Suite de la 1^{re} page.)

Ces données, tout objectives, auraient mérité, nous le pensions dans notre candeur, autre chose de la part d'un journal qui se dit sérieux que le persiflage superficiel de l'article par lequel il nous a été répondu. Des précisions, des chiffres, des statistiques pour réfuter ou corriger les nôtres ? rien, mais seulement l'affirmation d'une longue expérience pratique en ce domaine, sans que nous puissions savoir si, d'après cette expérience, c'est pour un dactylo sur cent ou pour 99 sur 100, que ce gain est estimé un luxe. Le pourcentage zurichois si probant des femmes célibataires — qui, elles, ont toutes besoin de leur salaire pour vivre, car taper huit heures durant sur une machine n'est point un métier si divertissant que l'on s'y consacre pour son plaisir! — et sa comparaison avec le chiffre des femmes mariées ? escamoté, ignoré. Les exemples typiques de maladies, de dettes ? passés sous silence, et seul le cas retenu de celles qui, permettant à un neveu de faire un apprentissage professionnel que ses parents n'auraient pu assumer, ne supportent pas, de l'avis de notre contradicteur, de charge de famille : encore une fois, en des temps et dans des milieux où l'on ne cesse de prôner la nécessité pour la jeunesse suisse de maintenir notre tradition de travail qualifié, ce jugement a de quoi surprendre. Décidément, et si nous, dans notre lettre, avons seulement, paraît-il, « fait preuve de ce délicieux illogisme qui fait le charme de la femme et dont notre contradicteur a toujours trop bien apprécié la saveur pour oser se plaindre dans le cas présent... » ; si nous avons témoigné également, et cela du fait d'une erreur de copie qui a interverti deux mots, « de ce vague qui est également un des charmes apaisants du beau sexe, ce qui excuse tout... » force nous est, à nous, de constater à regret que l'on n'en est pas, dans le camp adverse, à une contradiction près, et que, lorsque l'on est embarrassé pour répondre à une question précise, le bon moyen de se tirer d'affaire est un compliment à rebours. Nous voilà averties.

Parmi les projets d'un ordre social plus équitable, celui de M. O. Messerly, président de l'Association genevoise des Suisses rentrés de l'étranger, nous a frappée, parce que, tel qu'il

Petit Courrier de nos lectrices

Curieuse à P... à J. Gueybaud. — Ce que vous racontez dans le dernier numéro de notre journal de la menace de grève des « tramelots » de Fribourg si la direction persistait à garder du personnel féminin, me rend perplexe. Est-ce que ces « tramelotes » étaient des femmes de conducteurs engagées en remplacement de leur mari mobilisé ? et dont le salaire venait en déduction des allocations auxquelles celui-ci avait droit ? comme cela a été le cas, sauf erreur, pour les « factrices » de l'Administration des postes ? car dans ce cas alors, on comprend parfaitement qu'une fois les maris rentrés et démobilisés, il n'y avait plus aucune raison de garder les femmes comme conductrices de trams. Ou bien avaient-elles été engagées comme remplaçantes avec avis expressément donné que ce n'était qu'à ce titre qu'elles travaillaient ? leur cas étant celui des remplaçants de travailleurs mobilisés, qu'ils soient hommes ou femmes ? Ou enfin, leur avait-on fait remplir cette tâche sans indication aucune sur sa durée ? étaient-elles des chômeuses ? que faisaient-elles auparavant ? avaient-elles des charges de famille ? un mari gagnant ailleurs ?... Ne pensez-vous pas qu'il serait utile d'être fixé sur tous ces points avant de porter un jugement sur cette affaire ?

N. B. (Genève) à Sylvie (N° 574). — Merci pour l'intérêt que vous portez à l'Association « Pour l'Enfance et la Jeunesse ». Son local se trouve rue Calvin, 7, au 1^{er} étage. Les enfants se réunissent, jusqu'au changement d'horaires des écoles, le jeudi, de 14 à 18 heures. L'Association

est ouverte à tous. La cotisation annuelle minimum est de 1 fr., payable au cpte de chèques 1.4028. Pour l'Enfance et la Jeunesse, Genève. Le but de l'Association étant nettement défini par les statuts et chacune de ses initiatives étant conçue de façon à remplir ce but, nous ne pensons pas faire double emploi avec les Eclairés, ni avec aucune autre organisation. Votre visite nous fera plaisir. Vous seriez gentille de l'annoncer, car nous sortons souvent avec les enfants, lorsque le temps le permet. Un mot à l'adresse ci-dessus suffira.

Une toute modeste. — J'aimerais savoir s'il en est, parmi les lectrices du Mouvement, qui ont été égarées comme moi par les « conseils de beauté » ou quelque chose d'analogue récemment publiés dans un journal illustré ? Ces « conseils » sont généralement fort peu intéressants, et je ne comprends pas que l'on perde son temps à les lire, mais ceux-là qui me sont tombés par hasard sous les yeux m'ont vraiment suffoquée. En effet, l'auteur recommandait à ses lectrices de consacrer de temps en temps une semaine entière à leurs soins de beauté, restant au lit tout le jour pour cela, ce qui les reposerait et les détendrait, se faisant une permanente le lundi, un démaquillage fondamental le mardi, un brunsage de peau le mercredi, et ainsi de suite... Mais se peut-il qu'il existe vraiment des femmes n'ayant rien d'autre au monde à faire que se maquiller ou se démaquiller, et qui emploient une semaine entière aux soins de leur peau, de leurs cheveux ou de leurs ongles ?... ou bien suis-je d'une ignorance et d'une naïveté extraordinaires en posant cette question ? moi qui ne connais que des femmes surchargées de travail par leur profession, leur famille, leur ménage, ou encore leur activité sociale ?

est conçu, et en dépit de toutes ses bonnes intentions, il commence par manquer d'équité envers les femmes. En effet, ce programme en sept points prévoit l'interdiction d'emploi en dehors de leur famille des femmes de moins de 25 ans, des hommes de moins de 20 ans, et des femmes mariées : naturellement ! Et cela lui vaut des félicitations pour la façon dont il résout ainsi « le problème si urgent du cumul ». De grâce, que l'on s'assure une bonne fois de la véritable signification de ce mot, et que l'on comprenne enfin que, s'il y a cumul lorsqu'une seule et unique personne accomplit plusieurs travaux différents, le cas du travail de la femme mariée concerne deux travailleurs, deux individus, deux prestations distinctes de labeur ! et que c'est blesser le bon sens tout autant que la justice qu'employer cette formule inexacte.

Quant au plan de M. O. Messerly, un numéro de ce journal ne suffirait pas pour discuter toutes les objections qu'il soulève. Que se passera-t-il, par exemple, dans nombre de familles, où le travail, non seulement, de la femme, mais encore des enfants est nécessaire à l'équilibre du budget ? l'arrangement prévu de familles de 5 personnes dont le chef touche un salaire familial minimum nous paraissant très difficilement réalisable. Comment fera-t-on lorsque ce chef de famille sera un ivrogne ? un débauché ? qui portera ailleurs son salaire ? ou un malade, aux soins duquel sa part de ce salaire minimum ne suffira pas ? et sa femme, ses fils et ses filles devront-ils attendre en se tournant les pouces que leur arrive une autorisation de travailler... à quoi ?

« L'histoire d'Israël, telle qu'elle se dégage du livre », écrit l'auteur « est l'histoire même de l'esprit humain dans son triomphe et dans ses déchéances ». Du début à la fin de son travail d'une haute envolée, Suzanne Engelson démontre la vérité de son assertion. Il y a là de quoi méditer longuement sur le destin des hommes et sur les lois de la vie et à demeurer confondus d'admiration à la lecture des paroles de sagesse que beaucoup d'entre nous avaient certainement oubliées. Suzanne Engelson les fait se succéder en un relief saisissant ; elle les applique aussi à l'existence de chacun :

« Le temps que nous vivons, écrit-elle, exige de nous tout l'effort d'une révision profonde et attentive des valeurs fondamentales de notre vie. Dans cette révision, nous avons des devoirs envers la communauté humaine, et nous avons des devoirs pressants envers nous-mêmes — ce qui, en définitive, n'est qu'une seule et même chose ».

M.-L. P.

Dr. Ch. de MONTET : Polyphonie. Editions de La Baconnière, Neuchâtel. 1 volume. 3 fr. 50.

Le Dr. Ch. de Montet vient de publier un livre original dont le titre est suggestif et révélateur. En effet, il semble que l'auteur ait condensé dans cet ouvrage tous les sons dont, en sa qualité de médecin psychiatre, il fut et il est le récepteur !

Les premiers chapitres sont réservés à la pure philosophie et de ce fait, difficiles à comprendre, puis après ce portique d'entrée, c'est la psychologie, l'étude de l'âme qui prend le dessus. Cette deuxième partie, la plus longue, est un mélange de théories et d'exemples tirés de l'expérience forcément très vaste que confère au Dr. de Montet

une longue pratique du traitement des maladies psychiques.

Ce livre nous révèle la bonté de son auteur, l'intérêt qu'il prend aux divers cas qui lui sont présentés. L'âme humaine et ses problèmes le passionnent, on sent qu'il n'est point lassé de les sonder toujours à nouveau et que son art est pour lui une véritable vocation.

Mais pour les profanes, dont je fais partie, cet ouvrage pose des questions. En le lisant on a le sentiment que le Dr. de Montet considère son patient comme étant sans responsabilité. Il est le jouet des événements, de ses impressions, de ses passions. Il s'agit d'équilibrer tout cela, mais pour lui, tout semble être relatif. Pas une seule fois il ne fait allusion à la volonté qui cependant me paraît avoir un rôle à jouer dans l'orientation de l'âme humaine. « Veux-tu être guéri ? dit Jésus à l'aveugle-né. Si peu qu'un malade psychique ait de volonté, il en a au moins un minimum. Ne peut-on y faire appel tout au moins dans les détails matériels de la vie ?

Ceci dit, je me hâte d'ajouter que ces pages sont captivantes, que l'on y sent passer le souffle d'un haut idéal qui conduit le lecteur loin des misères de la terre, vers l'espoir d'une vie meilleure au-delà du tombeau. Irons-nous jusqu'à dire que ces pages sont chrétiennes ? Nous n'osons l'affirmer. Elles dégagent certes de la lumière, mais ce n'est pas encore le soleil. Il y manque des affirmations. Elles dérivent de l'idéalisme philosophique plus que du spiritualisme positif. Quoiqu'il en soit, elles contiennent de belles envolées, un optimisme encourageant, et elles sont le fruit d'une vaste expérience. Quelques allusions très intéressantes y sont faites aux événements actuels.

vres pour la plupart inédites, exécutées à la perfection. Celles d'entre nous qui eurent le privilège d'assister à cette manifestation unique de *La Ménéstrandie* ne l'oublieront pas de sitôt. Il est bon, en ces tristes jours que nous traversons, d'évoquer ce passé récent de la renaissance musicale à Versailles, avec au cœur l'espoir tenace d'y voir reflourir, et qui sait ? de façon plus belle encore, ces journées d'été versaillaises où Trianon, la Chapelle, le Théâtre Montansier retrouvaient, pour un temps trop court hélas ! à notre gré, l'animation, la vie qui furent une fois la leur et qui justifient leur existence. Là en effet, plus que nulle part ailleurs, des artistes, des musiciens, n'eurent-ils pas l'occasion de dépenser leurs dons, de s'y épanouir à l'aise, d'y vivre enfin à la mesure de leur génie ? Le Grand Siècle n'est pas un vain mot qui a vu fleurir tant de gloire...

Et, permettez-moi de le dire, *La Ménéstrandie* faisait « très grand siècle » à Versailles ! Nous reverrons toujours en pensée le cadre exquis du petit théâtre Montansier, récemment restauré dans le goût le plus sûr, tout tendu de bleu et d'or, décoré des symboles lys de France, et sur la scène duquel se présenta notre groupement genevois. Quelle ambiance pour entendre les voix des Maîtres du passé évoqués, avec quel bonheur et dans quel esprit, par *La Ménéstrandie* ! Cette mémorable journée consacra dès lors la jeune société genevoise.

Mentionnons pour terminer les concerts raffinés donnés par *La Ménéstrandie* dans quelques châteaux bien connus de Suisse ou de

France. Ces concerts, véritables évocations historiques, donnés le plus souvent en costumes de l'époque, à la douce lumière des bougies, et pour un public restreint et averti, sont des manifestations d'art d'une haute tenue, tout particulièrement attachantes et fort appréciées des mélomanes.

Souhaitons que, malgré les circonstances difficiles que nous traversons actuellement, *La Ménéstrandie* continue sa belle activité pour notre joie à tous et pour le plus grand bien de la musique. Nous rendons grâce à Hélène Teyssière de savoir nous transporter aux heures sombres au sein même d'une époque qui connut, elle aussi, ses misères, mais qui nous laissera cependant toujours la nostalgie de sa perfection.

Renée VIOLLIER.

Publications reçues

Suzanne ENGELSON : La brèche ouverte sur l'infini. Imprimerie J. Guerry, Genève.

Le sous-titre de cette brochure de 74 pages — un petit volume fort bien présenté : — *L'enseignement vital du Pentateuque* indique tout de suite que nous avons à faire à une étude grave.

A travers les livres de l'Ancien Testament, au moyen de nombreuses citations judicieusement choisies et commentées, on voit se dessiner et, peu à peu, à mesure qu'on avance dans la lecture de ces pages souvent très belles, ressortir d'une manière frappante l'éternelle lutte entre l'esprit et la matière.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

XXXIX^e Assemblée générale

Hérissau et Teufen, fin août 1940.

Mesdames et chères alliées,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre XXXIX^e assemblée générale qui aura lieu à Berne les 5 et 6 octobre. Nos amies thurgoviennes nous avaient invitées, il est vrai, à tenir nos assises sur les rives du lac de Constance, à Romanshorn. Mais nous avons pensé que, vu les circonstances, il serait plus agréable à la plupart d'entre vous que nous nous réunissions dans un lieu plus central. Etant donné que les Thurgoviennes ont très bien admis nos considérations et maintiennent leur aimable invitation pour l'année prochaine, et que les Bernoises sont, pareillement, toutes disposées à nous recevoir cette année, nous avons choisi la ville fédérale pour notre réunion. Comme nous ne pouvons pas siéger dans la salle du Grand Conseil qui est en réparation, le Conseil Fédéral a mis la salle du Conseil National à notre disposition pour nos séances, ce dont nous lui exprimons notre reconnaissance. Nous souhaitons que la rencontre de cette année nous redonne des forces pour l'accomplissement des tâches difficiles que l'avenir nous réserve et stimule en nous ce désir de servir, que notre Patrie, dans ces temps difficiles, est en droit d'attendre de femmes conscientes de leurs responsabilités.

A côté de nombreux rapports annuels et de compte-rendus, figure à l'ordre du jour une élection complémentaire. Conformément aux statuts, le Comité a trouvé bon de se compléter, après une vacance de près de deux ans, et d'appeler en son sein M^{lle} le Dr. Nägeli (Zurich). L'Assemblée gé-

nérale devra se prononcer sur sa nomination définitive. Ensuite du changement de trésorière, il faudra nommer aussi de nouvelles vérificatrices de comptes.

Vous recevrez avec cette circulaire, la carte de votre déléguée. Cette carte doit être échangée contre la carte rose de vote dans le vestibule de la salle des séances, avant l'ouverture de l'Assemblée générale. Nous rappelons qu'une déléguée peut représenter deux sociétés, mais ne peut pas en représenter davantage. Nous serions reconnaissants aux sociétés qui ne peuvent pas se faire représenter de bien vouloir nous en informer. Notre caisse de voyage, qui peut être mise à contribution en cas de nécessité, est à la disposition des sociétés à l'Assemblée générale. La demande doit être adressée à la trésorière, M^{me} Wartenweiler, Glarisegg, Steckborn. Nous vous rendons attentives au fait que des billets de fin de semaine sont de nouveau délivrés par les C. F. F.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'adhésion de quatre nouvelles sociétés:

Association des Directrices de Pensionnats de jeunes filles, Lausanne.

Centre d'Organisation ménagère, Genève.

Frauenverein, Herzogenbuchsee.

Frauenberatungsstelle des Kantons Solothurn, Soleure.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous espérons pouvoir vous rencontrer nombreuses dans la ville fédérale; n'espérons-nous pas le besoin, dans cette période douloureuse, d'échanger des idées, de nous orienter, et de discuter bien des problèmes?

Avec nos cordiales salutations.

Pour le Comité:

La Présidente: C. NEF.

La Secrétaire: A. RECHSTEINER-BRUNNER.

Invitation des Sociétés féminines bernoises

Berne, fin août 1940.

Mesdames et chères collègues,

La dernière fois que l'Alliance a tenu son Assemblée générale à Berne, c'était en 1928, à l'occasion de la «Saffa», et nous étions, nous Bernoises, tellement mises à contribution par nos différentes tâches, que nous n'avons pas pu nous occuper assez de nos aimables hôtes. Il n'en sera pas de même cette fois-ci. Précisément dans des temps si troublés, nous avons un double besoin de nous revoir, aussi nous invitons-nous cordialement à venir nombreuses dans la ville fédérale où nous nous faisons un plaisir de vous recevoir. C'est ici qu'Hélène de Mülinen a déployé son activité, et que l'Alliance fut fondée, il y a 40 ans. Une trace de l'enthousiasme et du feu sacré qui l'animaient subsiste encore en nous et devra se manifester dans nos séances prochaines. A la limite des cantons valaisans et des cantons allemands, Berne a toujours tenu dans la Confédération, mais aussi dans le féminisme, une place particulière. Nous espérons nous montrer dignes d'offrir à nos sœurs du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest, ce qu'elles attendent de nous, de telle sorte qu'elles remportent de l'Assemblée générale de cette sombre année 1940 un beau souvenir et le stimulant nécessaire à de nouvelles tâches. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le programme. Le Comité de l'Alliance exprime le vœu que nous vous recevions sans faste; cela ne doit pas nous empêcher de passer ensemble, le samedi, une agréable soirée. Annoncez-vous nombreuses, la ville fédérale vous attend.

Pour la Fédération des Sociétés féminines bernoises:

La Présidente: ROSA NEUENSCHWANDER.

La Secrétaire: ELISABETH WEYERMANN.

Nous vous recommandons les hôtels suivants et vous prions de vous y adresser directement et assez tôt.

	Prix pour une nuit petit déjeuner et service compris
Schweizerhof, Bahnhofplatz	Fr. 9.50 (eau cour.)
Bären, Schauplatzgasse, 4	Fr. 8.— (eau cour.) (à côté du Palais Fédéral)
City, Bubenbergplatz 7	Fr. 7.70 (eau cour.)
Bristol Spitalgasse 21 et Schauplatzgasse	Fr. 7.60 (eau cour.)
Metropol, Zeughausgasse 28	Fr. 7.— (eau cour.)
Wilden Mann, Aarberggasse 41	Fr. 6.70 (eau cour.)
Bubenberg, Bubenbergpl. 12	Fr. 6.60 (eau cour.)
Eidgenössische Kreuz	Fr. 6.10 (eau cour.)
Zeughausgasse 41 et Fr. 5.60	(sans eau courante)
Volkshaus, Zeughausgasse 9	Fr. 5.50 (eau cour.) (surtout des chambres à 2 lits)
Hospiz zur Heimat	Fr. 3.85 (chambre à deux lits: 3 fr. 50 par lit)

Quelques chambres particulières sont à disposition. Pour ces chambres, ainsi que pour la soirée familière du samedi et le dîner de dimanche (le prix et l'endroit en seront désignés ultérieurement) vous êtes priées de vous inscrire au plus tard avant le 1^{er} octobre, au «Secrétariat des Bernischen Frauenbundes», Bahnhofplatz 7. A la même adresse vous trouverez des cartes pour les chambres particulières, la soirée familière et le dîner, ainsi que tous les renseignements que vous pourriez encore désirer.

Suivant les circonstances, les locaux ne pourront pas être chauffés partout; nous vous conseillons donc de vous munir de vêtements chauds, en cas de mauvais temps.

Le Comité du Groupement suisse "La Femme et la Démocratie"...

...se réunira aujourd'hui 21 septembre à Olten. A son ordre du jour figurent notamment l'examen de l'attitude à prendre par le Groupement devant la situation actuelle et les nouveaux mouvements d'opinion qui se font jour.

Ce souci des tâches actuelles de la démocratie en face des diverses tendances de «renovation nationale» touche de trop près aux préoccupations actuelles de notre journal pour que nous ne signa- lions pas à nos lecteurs tous les efforts accomplis dans ce domaine.

A travers les Sociétés

Comité cantonal genevois de l'Aide aux Mères.

Le 1^{er} août 1939, la collecte nationale faite dans toute la Suisse avait comme but de venir en aide aux mères de famille éprouvées dans leur santé. La somme récoltée fut répartie entre les cantons, selon leurs besoins, et des comités locaux furent chargés de distribuer les secours. A Genève, cette charge a été confiée à la Ligue genevoise des Femmes catholiques et au Centre de Liaison des Associations féminines genevoises, qui travaillent ensemble. Un Comité formé de 12 enquêteuses est entré en fonction dès le mois de décembre dernier. Les paroisses et les œuvres s'occupant spé-

Ce livre est dédié à plusieurs personnes et en tout premier lieu à M^{me} de Montet: «A ma femme... dont l'affection et la vaillance ont supporté, aussi patiemment qu'efficacement, un compagnon trop souvent distrait par ses méditations...»

Quel bel hommage rendu à la femme distinguée, à la féministe militante qu'est M^{me} de Montet!

Hélène NAVILLE.

Marguerite EVARD: La défense de l'esprit suisse, 1 brochure.

Les participants à la XI^{me} «Journée d'éducation» de Neuchâtel, le printemps dernier, ont eu la bonne fortune d'entendre un remarquable exposé de M^{me} M. Evard, la pédagogue bien connue: La défense de l'esprit suisse, qui vient de paraître en brochure avec le sous-titre: Quelques suggestions aux jeunes filles. C'est bien aux mères et éducatrices de demain qu'elle s'adresse en effet, à cette jeunesse à laquelle, dit l'auteur, nous devons confier la recherche des valeurs spirituelles de la patrie. Les cheftaines et les mères-louves, les chefs de groupes, les mamans, les institutrices, toutes celles qui ont à instruire de plus jeunes qu'elles y trouveront une ample documentation sur l'art d'éveiller chez l'enfant l'intérêt pour tout ce qui regarde notre pays. Des exemples concrets et de nombreuses citations rendent cet opuscule des plus intéressants. Il est à souhaiter qu'il soit abondamment répandu. On peut se le procurer auprès de M^{me} Hegg, Ittigen (Berne). Prix: fr. 0.50, etc de chèques postaux III. 5690.

H. G.-P.

cialement de mères de famille furent informées, et les demandes ne tardèrent pas à affluer.

Le but principal de l'«Aide aux Mères» est de procurer des vacances ou des séjours de convalescence à des femmes qui ne pourraient pas le faire de leur propre chef. Cette année, la guerre ayant empêché certaines colonies de vacances de fonctionner normalement, bien des mères qui s'étaient inscrites pour avoir quelques jours de repos, durent y renoncer au dernier moment, faute de savoir que faire de leurs gosses. Malgré cela, le poste «vacances» reste le plus élevé dans le budget du Comité. En plus, il a été distribué une quantité de médicaments, de bons de viande, des vêtements et du linge, et l'on a pu fournir de l'aide ménagère à de nombreuses femmes relevant de couches ou de maladie.

Les secours procurés par le fonds national de l'Aide aux Mères pourront paraître bien peu de choses en regard de toutes les misères que la guerre et la mobilisation ont accumulées chez nous. Mais cependant, il existe bien des cas où une modeste somme permet à une mère de famille à bout de forces de se détendre quelques jours, ou d'entreprendre un séjour de repos que ses seules ressources ne permettraient pas d'envisager; il y a aussi beaucoup de femmes épuisées à qui une cure de fortifiants redonne le courage nécessaire pour continuer leur tâche; il y a encore des familles nombreuses où le linge neuf est presque chose inconnue; quelle joie pour une maman que de pouvoir mettre deux draps frais dans un grand lit et de se dire que ce petit cadeau vient de la part d'autres femmes suisses plus privilégiées.

Ainsi beaucoup de petits sous récoltés l'année dernière procurent des joies et des soulagements certains. Le tout est de les distribuer avec discernement. C'est à quoi s'applique le Comité genevois de l'Aide aux Mères. Jusqu'à présent plus de 350 cas ont été examinés par ses soins et il est rare qu'il ne soit pas répondu affirmativement aux demandes qui lui sont adressées. Le Comité fonctionnera tant que ses ressources le lui permettront, c'est-à-dire, espérons-le, en tout cas jusqu'à la fin de 1941.

H. GAUTIER-PICTET.

La Société d'Utilité publique...

...convoque une Assemblée de délégués pour le lundi 30 septembre, à Olten (Hôtel Aarhof). A l'ordre du jour figure, après la partie statutaire, une conférence du Dr. Rickenbach, secrétaire de la Société, sur ce sujet: La situation et les tâches actuelles des œuvres d'utilité publique. Le public est cordialement invité à cette conférence, comme à la discussion qui suivra.

Ajoutons que la Société d'Utilité publique a fait parvenir au Comité International de la Croix-Rouge une somme de 2.000 fr. destinée aux prisonniers de guerre.

A la «Frauenzentrale» de Zurich.

Vingt-cinq années d'existence. Une fête avait été organisée pour célébrer ce quart de siècle de la Frauenzentrale zurichoise; mais née pendant la «grande guerre» (quel terme trouverait-on pour qualifier l'actuelle?) elle dut renoncer à son projet, vu la mobilisation à la fin de l'été

dernier, et seule, une brochure de M^{lle} von Meyerberg commémora l'événement.

Comme ailleurs, ce fut tout de suite l'activité canalisée presque entièrement dans un but d'aide à la patrie, sous des formes diverses. Citons quelques œuvres: séances de couture organisées pour les femmes de mobilisés, avec tissus mis gratuitement à leur disposition pour elles-mêmes et leurs enfants. On sait, d'autre part, qu'en ce qui touche aux problèmes de la consommation, M^{me} Hausknecht a été appelée à faire partie de la Commission fédérale pour l'économie de guerre. Un chaleureux intérêt à l'égard des Suisses revenus de l'étranger s'est exprimé d'une manière pratique entre autres par la Winterhilfe. Disons encore que tout ce qui concerne la Commission du travail à domicile a été confié, l'an dernier, au secrétariat de la Centrale, qui s'est occupé aussi, en septembre, de l'Association zurichoise pour le service domestique et a travaillé à la distribution des sommes recueillies en faveur des mères nécessiteuses le 1^{er} août 1939. Ajoutons que des réunions de raccommodages pour chômeuses ont été organisées, des locaux chauffés ouverts pour accueillir les femmes âgées, etc., etc.

M.-L. P.

Fédération thurgovienne de Sociétés féminines.

Le rapport de cette Association, ainsi que ceux de la section thurgovienne de l'Amie de la jeune fille et de l'Office central des professions féminines du même canton, accusent, comme dans bien d'autres groupements féminins, une activité intense pour le dernier exercice à partir de la mobilisation.

LE BULLETIN

du Conseil International des Femmes rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde; paraît en trois langues: français, anglais et allemand.

Prix de l'abonnement annuel: Fr. 4.50 suisses. On s'abonne chez M^{lle} le Dr Renée Girod, 10, rue Charles Bonnet, Genève.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22
A l'Administration, 7, rte de Chêne.
et dans tous les kiosques à journaux et les dépôts de l'Agence Naville.



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

N'oubliez pas de souscrire pour le Don National et la Croix-Rouge Aide aux mobilisés, et à leurs familles

Chèques postaux III. 3519, Berne



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES

